

PROBLEMATIQUE: ETUDE DE LA DEFINITION DE MICHEL BEAUD ET EXEMPLE DE REDACTION

Malika KOUDACHE
Professeur à l'université Alger2
mkoudache@gmail.com

Abstract

L'objectif de cet article est de faire connaître aux étudiants les composants de la problématique. Ces derniers peuvent être relevés de la définition de la problématique telle qu'elle a été formulée par Beaud Michel. Par la suite et à l'aide d'un exemple de rédaction de problématique tiré d'un travail traitant de l'ouvrage de Otlet Paul le Livre sur le livre traité de documentation : « théorie et pratique », l'auteur essaie de mettre en évidence les trois phases de la formulation de la problématique. Il s'agit de la problématique provisoire, de la problématique I et de la problématique II.

Mots clés

Formulation de la problématique ; travail de recherche ; travail de Paul Otlet le Livre sur le livre traité de documentation : « théorie et pratique »

Abstract

The objective of this article is to make known to students the components of the problematic. These later can be taken from the definition of the problematic as it has been formulated by Beau Michel. Thereafter and by an example of the writing of problematic taken from a work dealing with the book of Otlet Paul treaty of documentation, the book on the book "theory and practice", the writer tries to highlight the three phases of the formulation of the problematic. It is about temporary problematic, problematic I, problematic II.

Key words:

Formulation of the problematic; work of research; study on the book of Otlet Paul.

Introduction :

Nombreux sont les chercheurs débutants qui, théoriquement, savent ce qu'est une problématique, mais ils trouvent des difficultés pour formuler celle de leur étude. Ceci est constaté lors de notre encadrement de certains travaux traitant de la bibliothéconomie. En nous basant sur les stratégies de correction appropriées à celles que les chercheurs débutants mettent en œuvre pour apprendre à formuler leur problématique, nous allons conduire les étudiants à reconnaître les composants de cette dernière.

La stratégie de correction que nous allons retenir est celle de la simplification qui s'appuie essentiellement sur l'étude de la définition de la problématique telle qu'elle a été formulée par Beaud M et un exemple de rédaction que nous allons emprunter à un travail traitant du texte fondateur de la bibliothéconomie de Paul Otlet. Ce faire suppose, en premier lieu, la délimitation du champ des préoccupations de cette discipline.

Les préoccupations de la bibliothéconomie

Les préoccupations de la bibliothéconomie peuvent être relevées de la définition de Hesse Constantin, à qui l'on attribue la paternité du terme. En effet cet auteur délimite le champ des préoccupations de cette discipline qui s'intéresse aux « problèmes posés par les collections [...], par les usagers [...] et par la bibliothèque elle-même en tant que service organisé¹. Autrement dit, elle met en évidence les trois séries de problèmes qui constituent la matière de tout enseignement en bibliothéconomie. Cette définition va nous aider comme nous l'avons dit dans notre article intitulé "La didactisation de l'enseignement du module de la méthodologie et techniques de recherche en bibliothéconomie"² à choisir des sujets de recherche qui s'inscrivent dans les grands axes déterminés par l'auteur.

La recherche en bibliothéconomie, comme dans d'autres disciplines, nécessite des étapes à suivre. Il s'agit, entre autres, de la problématique qui est, pour les étudiants, difficile à formuler et décisive pour le travail de recherche. C'est pour cela que nous avons pensé à capitaliser sur le désir de savoir du chercheur débutant et éveiller sa curiosité intellectuelle en faisant jouer notre carte de variété³. La carte de variété se résume à deux points :

1. déceler les stratégies auxquelles les étudiants font appel pour concevoir et formuler la problématique de leur travail de recherche,
2. trouver des stratégies de correction adéquates.

Mais qu'entendons-nous par la stratégie ?

Selon le cadre européen de référence (CECR)⁴ les stratégies sont « le moyen utilisé par l'utilisateur d'une langue pour mobiliser et équilibrer ses ressources et pour mettre en œuvre des

¹Dialo, Abou Karin. Fondement de la bibliothéconomie [en ligne]. 2012 [Consulté 03/02/2017]. Disponible à l'adresse: www.foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/BILIOTHECONOMIE

²Koudache, Malika. *La didactisation de l'enseignement du module de méthodologie et techniques de recherche en bibliothéconomie*, in *revue de bibliothéconomie université d'Alger*, n°4 – juin 20105, p. 5-6.

³Hardy Mireille, *La didactisation des documents pour l'enseignement des langues de spécialité : Pourquoi ? Comment ?*, In : langues modernes, janvier février mars 2005 P.25

⁴ Cadre européen commun de référence, n° d'éditeur 5075/01. Paris : les éditions Didier, 2001, Chap.4 p.48.

aptitudes et des opérations afin de répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès et de la façon la plus complète et la plus économique possible en fonction du but précis ».

Pour des fins pédagogiques, cette définition destinée aux concernés par l'apprentissage des langues peut être résumée et adaptée, pour servir à ceux qui sont intéressés par le travail de recherche. De ce fait, nous pouvons définir les stratégies comme étant le moyen utilisé par le chercheur débutant pour mobiliser et équilibrer ses ressources. Ce qui lui permet de mettre en œuvre des aptitudes et des opérations pour répondre aux exigences de la problématique.

L'encadrement de plusieurs travaux de recherche en bibliothéconomie nous a permis de relever les stratégies suivantes utilisées par certains chercheurs débutants :

- L'évitement (les étudiants semblent éviter ce qui leur paraît complexe ou difficile)
- Le transfert (ils essaient de calquer les problématiques des autres tout en essayant de les adapter à leurs travaux).

En ce qui concerne l'évitement la stratégie de correction à laquelle nous allons avoir recours est celle de la simplification. Cette action de simplifier commence par l'examen attentif de la définition de la problématique telle qu'elle a été formulée par Beaud Michel. Il la définit en ces termes « est l'ensemble construit autour de la question principale, les hypothèses de travail et les lignes d'analyse qui permettent de traiter le sujet choisi »⁵.

Etude de la définition de la problématique

Pour rendre explicite la définition sus-évoquée, nous allons laisser de côté, pour l'instant, l'ensemble construit pour y revenir par la suite. Ceci nous permet de mettre en évidence les éléments restants du texte composant cette définition. Ainsi, nous pouvons dire que les constituants immédiats⁶ de la problématique, sont la question principale, les hypothèses de travail, et les lignes d'analyse qui permettent de traiter le sujet choisi.

Pour schématiser la définition que nous avons retenue, c'est-à-dire celle que nous avons coupée pour des fins pédagogiques, nous allons emprunter quelques éléments de sa métalangue à Chomsky⁷. Nous pouvons donc dire, que la problématique peut se réécrire en question principale, hypothèses de travail et les lignes d'analyse.

Ce texte peut être schématisé comme suit :

P → QP + HY.T + L A

→ Signifie : se réécrit

⁵Beaud , Michel. *L'art de la thèse : comment préparer une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*. Paris : Ed.LA DÉCOUVERTE ,1998, p.32

⁶ « Un constituant est un élément entrant dans une construction plus vaste ».(Pour plus de détails cf . GALISSON , Robert. , COSTE, Daniel. . *Dictionnaire de didactique des langues* .Paris : Hachette, 1976, p.119

C'est Bloomfield, en 1933, a lancé ce terme « tout anglophone qui s'intéresse à la question peut dire que les constituants immédiats de poorjohnranaway (le pauvre john s'est enfui) sont ran et away pour ranaway et poor et john pour poorjohn (pour plus de détails Lyons John , *linguistique générale : introduction à l'analyse théorique*, Larousse, Paris, 1970, p.162

⁷ Chomsky ,Naom. *Structures syntaxiques*. Paris : le Seuil, le Haye, Mouton, 1957 . (trad. Paris le Seuil 1969).

+ Signifie : les éléments sont obligatoires

A présent qu'en est-il des éléments composant la problématique ?

Le premier constituant de la problématique : la question principale

Il est à noter que l'interrogation qui arme une thèse est différente de la question ordinaire du type : il pleut ? dont la réponse peut être trouvée en interrogeant une personne revenue de l'extérieur ou tout simplement en ouvrant la fenêtre. Par contre, répondre à une question qui anime une thèse ou obtenir des informations sur la réalité qu'on veut connaître nécessite l'exploration du domaine. Ceci est clairement signifié dans la définition suivante « une question de recherche est une interrogation explicite relative à un domaine que l'on désire explorer en vue d'obtenir de nouvelles informations »⁸ ou « en vue de trouver une réponse »⁹. Cette question permet de clarifier, de préciser le sujet comme le soulignent Campenhoudt Luc Van et Quivy Raymond en ces termes « énoncer son projet sous forme d'une question de départ par laquelle le chercheur tente d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre »¹⁰.

Ce qui signifie que la question principale doit être « cruciale, centrale, essentielle par rapport au sujet choisi »¹¹. Par ailleurs, elle ne « doit pas être à côté du sujet, ou décalée ou désaxée par rapport à lui »¹². Sa fonction ne se limite pas au fait de préciser ou de clarifier le sujet de recherche, mais elle est beaucoup plus que cela, comme l'affirme Depelteau François la question de départ est « le fil conducteur de la recherche car elle précise et délimite le sujet de recherche. Elle accroît l'efficacité des étapes suivantes »¹³ Beaud Michel la compare au cap du navigateur. A ce sujet il écrit. « Elle est aussi indispensable pour l'auteur d'une thèse que la connaissance du cap à suivre pour le navigateur [...], la question principale permet de garder le cap »¹⁴. Plus directement, « elle permet de ne pas s'égarer »¹⁵. Vu le rôle primordial qu'elle joue dans un travail de recherche le même auteur affirme ce qui suit : « sans question principale, pas de bonne thèse. Toutes les bonnes thèses que j'ai vues étaient « armées » à la fois guidées et animées par une question principale »¹⁶.

Pour guider le chercheur débutant à formuler sa question de départ Depelteau François explique ce qu'est une question de départ en donnant ses caractéristiques.

En fait, tous les méthodologues s'accordent sur trois qualités de la question de départ, d'un travail de recherche. Il s'agit de la clarté, de la faisabilité et de la pertinence.

8 Fortin, Marie Fabienne *Le processus de la recherche de la conception à la réalisation*. Ville Mont Royal : Décarie éditeur, 1996, p.51

9Angers, Maurice. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Alger : Casbah université, 1997, p. 94

10 Campenhoudt, Luc Van et Quivy Raymond, *manuel de recherche en sciences sociales*, 4^e édition,. Paris : Dunod, 2011, p.26

11Beaud, Michel. Op.cit. P.35

12 Ibid. P.35

13Depelteau, F. Op.cit.P.110

14Beaud, Michel. Op.cit. P.35

15 Ibid. P. 35

16Beaud, Michel. Op.cit. P.35

La clarté : Pour qu'une question de départ aide le chercheur débutant à démarrer sa recherche en bibliothéconomie ou dans d'autres disciplines, elle doit être précise et concise.

Exemple, la perte d'un emploi peut-elle entraîner une dépression nerveuse ?¹⁷ Cette question est concise. Autrement dit, elle énonce ce que le chercheur tente de savoir en peu de mots, ou encore tous les mots sont utiles. Elle est également précise. En d'autres termes, elle exprime le plus exactement possible, ce que le chercheur tente d'élucider ou encore, elle se lit et se comprend facilement.

La faisabilité : Une question de départ permet une recherche faisable. En d'autres termes, le chercheur doit tenir compte des moyens matériels dont il dispose.

La pertinence : pour faciliter l'accès au sens que Depelteau François¹⁸ a réellement voulu conférer au mot pertinence dans l'environnement¹⁹ question de départ d'un travail de recherche, nous allons procéder par élimination. Plus directement, nous allons d'abord donner le genre de question à éviter dans ce travail. Par la suite, nous allons expliquer ce qu'est une question principale d'un travail de recherche.

L'interrogation à éviter est :

- fondée sur les convictions,
- purement philosophique,
- porte sur le sens des choses,
- permet les jugements de valeurs

Voyons maintenant ce qu'est une bonne question de départ

Cette interrogation se fonde sur une volonté de savoir et doit porter sur quelque chose qui existe ou peut exister. Par ailleurs, elle doit se baser sur des phénomènes expérimentaux et permet au chercheur de juger le fait.

Après avoir défini la question de départ, donné ses caractéristiques (ou qualités) et précisé ses fonctions, il nous est maintenant possible de passer au deuxième constituant immédiat de la problématique (coupée pour des fins pédagogiques) à savoir l'hypothèse de travail.

Le deuxième constituant de la problématique : l'hypothèse de travail

Mace Gordon définit l'hypothèse de travail comme étant « une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique de recherche »²⁰.

17 Exemple tiré du livre de Depelteau François .Op.cit.P.114

18 Depelteau, François .Op.cit. P.114-121

19 Environnement d'une unité « ou contexte verbal » est l'ensemble des unités du même niveau qui la précèdent et qui la suivent dans un énoncé donné (pour plus de détails cf. Galisson , Robert, Coste , Daniel . *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette, 1976,P. 193.

Le contexte situationnel ou de situation est l'ensemble des conditions naturelles sociales et culturelles dans lequel se situe un énoncé ou un discours (pour plus de détails cf.Galisson , Robert., Coste , Daniel. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette, 1976, p.116.

20 Mace, Gordon. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Québec : les Presse de l'Université Laval, 1988 .p.35

Remblay, Manheim et Rich apportent une précision, en la décrivant comme « énoncé déclaratif précisant une relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés ou imaginés²¹ ».

Tout comme les trois auteurs cités plus haut Fortin Marie Fabienne adjoint au mot énoncé un adjectif formel pour spécifier de quel type de discours il s'agit. En d'autres termes, il doit être clair et n'est pas prêt à discussion. Par ailleurs, elle donne dans sa définition les composantes essentielles de l'hypothèse à savoir les variables. Ceci est clairement signifié quand elle écrit « énoncé formel qui prédit la ou les relations attendues entre deux ou plusieurs variables. Par la suite ; elle précise que cet énoncé est une réponse plausible au problème de recherche²².

Pour poser son hypothèse, le chercheur débutant doit connaître les conditions de validité de cette dernière. Ces critères d'acceptabilité peuvent être déduits des définitions sus-évoquées. Il s'agit d'une « réponse supposée à la question de recherche [...],un énoncé qui exprime en une phrase ou plus, une relation attendue entre deux ou plusieurs termes [...],[et] une prédiction sur ce qu'on va découvrir sur la réalité²³ ».

Pour permettre aux étudiants de distinguer la bonne hypothèse, nous allons nous référer aux critères donnés dans le détail par Depelteau François.

Cet auteur explique qu'elle est une réponse provisoire à la question de départ et prédit une relation entre deux variables. Angers Maurice définit la variable comme étant « la caractéristique de personnes, d'objets ou de situations liée à un concept pouvant prendre diverses valeurs ».²⁴

La signification de la caractéristique peut être saisie à travers la définition de la variable formulée par Deketele Jean - Marie et Rogiers Xavier en ces propos « la variable est une quantité ou qualité susceptible de fluctuations c'est à dire susceptible de prendre différentes valeurs appelées modalités²⁵ ». Dans son explication des critères de la bonne hypothèse, Depelteau François ajoute :

- 1- Qu'elle est simple ou complexe et décrit un lien de causalité
- 2- Qu'elle contient des variables dépendantes et indépendantes
- 3- Qu'elle est déduite ou dérivée d'une théorie
- 4- Qu'elle doit pouvoir être soumise à des tests empiriques et falsifiables²⁶

Selon le même auteur, « la variable indépendante est la cause ; celle qui fait varier la variable dépendante »²⁷. Dans le même ordre d'idées, Angers Maurice écrit « la variable indépendante est une variable qui devrait avoir un effet sur la variable dépendante »²⁸.

21Angers ,Maurice. Op.cit.P.365

22Fortin, Marie Fabienne. Op.cit.P.365

23Angers , Maurice. Op.cit. PP. 102-103

24Ibid. P.117

25,Deketele , Jean -Marie. , Rogiers ,Xavier..*Méthodologie de recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaire d'interview et d'étude de documents*, 4è ed. Bruxelles : De beeck, 2009,p .68

26Depelteau , François. Op.cit.P.166

27Ibid .P.166

28 Angers Maurice Op.cit P 118

La variable dépendante comme son nom l'indique, elle « varie selon l'action de la variable indépendante »²⁹, elle est donc l'effet. Deketele Jean - Marie et Rogiers Xavier apportent la précision suivante «[En recherche] la variable dépendante est une variable dont on désire examiner la variation en fonction d'autres variables dites indépendantes³⁰ ».

Ceci étant précisé, qu'en est-il maintenant du troisième constituant ou les lignes d'analyse ?

Le troisième constituant de la problématique : Les lignes d'analyse du sujet à traiter

Si nous avons bien interprété la pensée de Beaud Michel, les lignes d'analyse représentent les différents éléments qui vont permettre au chercheur de traiter son sujet, parmi lesquels nous pouvons citer la méthode et l'approche.

Définition de la méthode

Pour mieux analyser ou observer on fait appel à une méthode. Cette dernière est définie comme étant un « ensemble organisé d'opérations en vue d'atteindre un objectif »³¹.

Il est à noter que le mot méthode est emprunté au mot latin *methodus* lui-même est un transfert du mot *methodos* de la langue grecque ayant pour lecture sémantique « route, voie « direction qui mène au but³². Il est d'abord introduit en médecine (vers 1537) pour signifier « manière de pratiquer une médication puis procédés raisonnés sur lesquels reposent l'enseignement, la pratique de l'art »³³.

Ce n'est qu'en 1637 que le philosophe Descartes lui donne le sens de «manière de faire de la science ou procédé du raisonnement scientifique³⁴ ».

Par contre, Angers Maurice affirme que le mot méthode ne conserve pas le même sens dans ses différents emplois. Autrement dit, il est polysémique. Pour rendre explicite ce qu'il vient d'énoncer, il donne ses diverses lectures sémantiques. Du fait que la méthode ne constitue pas l'objet de cet article, nous nous contenterons d'en citer deux. Il s'agit de ses sens, qui revêtent l'opinion philosophique et dans le contexte du travail de recherche.

A propos du premier il écrit « sur un plan ³⁵ général et abstrait la méthode rejoint une position philosophique sur la conception du monde qui nous entoure. Par exemple, si l'on pense que la source de la connaissance nous vient des sens on est déjà adepte de la méthode inductive ».

En ce qui concerne le deuxième, il énonce ce qui suit « sur un plan plus concret [...] ,le mot méthode nous dicte alors une manière de concevoir et planifier son objet d'étude, elle

29 Depelteau , François. Op.cit.P.166

30. Rogers, Deketele J.M. , Rogers , X Op.Cit. P.71

31 Angers, Maurice. Op. Cit.P.58

32. Depelteau , François. Op.cit.P.6

33. Ibid .P.6

34 Ibid.P.6

35 Angers, Maurice. Op.cit. P.58

intervient, de façon plus ou moins impérieuse, plus ou moins précise, à toutes les étapes de la recherche [...] »³⁶. C'est précisément cette lecture sémantique qui nous intéresse.

Pour examiner attentivement, expliquer et comprendre son objet d'étude le chercheur prend appui sur la théorie qui lui paraît la plus appropriée (ou encore la plus adéquate). En d'autres termes pour étudier son objet, l'auteur fait appel à une approche³⁷.

Définition de l'approche

Angers Maurice définit l'approche comme étant « une façon particulière, non orthodoxe, d'utiliser une théorie scientifique »³⁸. Pour conduire l'étudiant à saisir l'interprétation sémantique que l'auteur a voulu réellement attribuer à cette définition nous allons lui emprunter deux exemples : s'agissant du premier, il énonce ce qui suit « tel chercheur dira-t-on a une approche marxiste, ce qui signifie qu'il s'inspire de la théorie de Karl Marx (1818-1883) et ses continuateurs qui ont raffiné sa théorie³⁹.

Concernant le deuxième il écrit « une chercheuse pourra avoir une approche Behaviouriste, c'est-à-dire se référer à école de pensée importante en psychologie axée sur l'étude des comportements⁴⁰ ». Choisir une approche n'implique pas, suivre à la lettre la théorie qu'on a sélectionnée, il s'agit plutôt de s'en alimenter. Ce choix dépend du principe de la pertinence et des motifs stratégiques et se fait en trois (03) opérations.

Il s'agit de faire l'inventaire des théories, les soumettre à un examen critique pour choisir, par la suite, l'une d'entre elles⁴¹.

Ceci étant précisé, nous allons nous intéresser maintenant à **l'ensemble construit**.

Pour aider les étudiants à saisir son sens, nous allons revenir aux constituants immédiats de la problématique (coupée pour des fins pédagogiques) à savoir la question de départ, les hypothèses de travail et les lignes d'analyse.

La question de départ est généralement posée quand le chercheur a réuni toutes les données qui lui permettent de le faire d'une manière claire et précise. C'est pour cela que Beaud Michel qualifie la problématique ébauchée au moment du choix du sujet de « provisoire »⁴².

Pour rendre explicite ce que nous venons d'énoncer, nous allons donner l'exemple de la hiérarchisation du raisonnement à propos d'un travail traitant du texte fondateur de la bibliothéconomie. L'intéressée par cette recherche est venue nous voir, juste après le choix de son sujet, pour cerner sa problématique, nous lui avons posé la question suivante :

36Angers , Maurice . Op.cit. P..59

37Pour plus de détails cfKoudache Malika, *les approches et les méthodes à travers les travaux traitants de l'inter-langue*, [en ligne], Disponible à l'adresse :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/23835>

38Angers , Maurice . Op.cit. P.59

39Ibid .P.59

40 Ibid .P.59

41Depelteau , F. Op.cit.P.144-159

42Beaud ,Michel .Op.cit. P.33

Avez-vous identifié votre problème de recherche ? ou encore avez-vous déterminé la question relative à la réalité que vous voulez connaître ?

Si vous ne l'avez pas encore fait, je vais vous y conduire en vous posant les quatre questions clés suivantes proposées par Angers Maurice.⁴³

Pourquoi voulez-vous travailler sur l'œuvre de Otlet Paul ? « le livre sur le livre »⁴⁴, ou encore quelle est l'intention qui vous a fait choisir l'étude de cet ouvrage ? Il semblerait que l'étudiante a fait un travail sur la répartition du savoir humain telle qu'elle a été donnée par Otlet Paul dans son ouvrage : traité de documentation « le livre sur le livre ». Elle voudrait approfondir ses connaissances à propos de cet ouvrage.

2^e question :

A quoi espérez-vous arriver ?

Apparemment elle voudrait décrire le livre pour mieux le comprendre et pourquoi pas l'expliquer.

3^e question :

Que savez-vous sur l'ouvrage de Otlet Paul.? L'étudiante dispose des deux données suivantes :

- L'ouvrage de Otlet Paul est considéré par les spécialistes en bibliothéconomie comme un texte fondateur de la discipline.
- Ce texte donne la répartition du savoir humain en classes, elles mêmes décomposées en divisions et subdivisions.

4^e : question :

Quelle est votre question de départ ? Ou quelle est la question qui arme votre thèse ? La réponse à cette interrogation sera évidemment donnée après l'étape de dégrossissage et de débroussaillage. De ce fait, nous avons demandé à l'étudiante de lire les écrits d'Otlet Paul, les productions de ceux qui ont étudié ses travaux et de prendre contact avec ceux qui se sont intéressés à ses écrits.

Après avoir fait le travail que nous lui avons demandé, l'étudiante est revenue nous voir. Comme nous avons pris connaissance du texte composant l'ouvrage de Otlet Paul, nous lui avons proposé la piste des technologies de l'information et de la communication.

Au fait, ses lectures lui ont permis de relever quelques allusions faites par certains chercheurs aux technologies de l'information et de la communication et permettent à sa problématique « I » telle que la nomme Beaud Michel d'être solide, claire et assurée⁴⁵. Cette nouvelle donnée peut conduire à la formulation de la problématique résumée comme suit :

43Angers, Maurice. Op.cit.P.94-96

44Otlet,Paul. *Traité de documentation .Le livre sur le livre : théorie et pratique*.Bruxelles :Ed. Mondonium, 1934

45Beaud, Michel .Op.cit. P.33

L'ouvrage de Otlet Paul « Le livre sur le livre est considéré par les spécialistes en bibliothéconomie comme un texte fondateur de la discipline. Dans ce document l'auteur répartit le savoir humain en classes, elle mêmes décomposées hiérarchiquement en divisions et subdivisions.

La lecture de cet ouvrage nous laisse supposer que son travail ne s'arrête pas à cette répartition mais il va plus loin. Autrement dit, en utilisant sa propre terminologie Otlet Paul fait allusion aux technologies de l'information et de la communication. Ceci a été relevé par certains chercheurs ; mais leurs constatations restent au niveau des hypothèses.

Concrètement le contenu de certaines pages de l'ouvrage de Paul Otlet « Le livre sur le livre : théorie et pratique » nous fait-il comprendre qu'il s'agit des technologies de l'information et de la communication?

Cette question principale constitue comme l'affirme Campenhoudt Luc Van et Quivy Raymond « un premier moyen de mise en œuvre des dimensions essentielles de la démarche scientifique »⁴⁶. Cette interrogation permet d'organiser le travail dans le respect des règles d'éthique « rupture avec les préjugés et les prénotions »⁴⁷.

Ainsi, nous pouvons dire que la question principale telle qu'elle a été posée plus haut autorise l'étudiante (chercheuse) à démarrer son travail de recherche qui consiste en recueil du corpus au sens linguistique du terme, c'est-à-dire « un ensemble d'énoncés qu'on soumet à l'analyse et qui constitue le corpus de recherche »⁴⁸. Plus directement, il s'agit de faire une lecture analytique de l'ouvrage'' le livre sur livre'' pour cerner les chapitres ou les pages où les technologies de l'information et de la communication sont évoquées implicitement par l'auteur et de déterminer les termes propres à cette science dont il est question dans le document.

Par ailleurs, cette question aide l'étudiante à choisir l'approche pertinente de son corpus (l'approche sémantique), la méthode de recherche (descriptive) et l'instrument de collecte de données (l'analyse du contenu) elle permet également de dresser le plan du travail.

Au cours du travail la problématique se structure, s'affirme et se renforce⁴⁹. De ce fait, le chercheur est donc en mesure de formuler la nouvelle version de sa problématique ou la problématique II selon la dénomination de Beaud Michel.

Il est à noter que cette problématique est destinée au lecteur, c'est pour cela qu'il est bon d'y revenir à plusieurs moments de la rédaction et même à la fin du travail.

Tout comme la problématique I, pour rédiger la deuxième, il nous faut des données. Ces éléments connus par l'auteur et sur lesquels il bâtit son raisonnement doivent être présentés de façon à ce que le lecteur devine la question en les lisant.

Pour rendre explicite ce que nous venons d'énoncer nous allons faire un parallèle entre un problème de mathématiques de l'école primaire des années 70 et celui des sciences sociales.

46Campenhoudt , Luc Van, Quivy, Raymond . Op.cit. P. 27

47Ibid .P. 27

48 Dubois , Jean. , Alu .*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* .Paris : Larousse ,1994, p. 123

49Beaudt , Michel . Op.cit. p.64

Soit un cylindre de 45 cm de diamètre et de 100 cm de hauteur. On le peint extérieurement à raison de 2 litres le m² logiquement la question est la suivante : de combien de litres a-t-on besoin pour le peindre entièrement ?

Il en va de même pour les problèmes posés en sciences sociales. Il est à signaler que quelques chercheurs débutants n'arrivent pas à faire la différence entre la problématique et le problème. Pour aider les étudiants à saisir la nuance existant entre ces deux concepts, nous allons nous référer aux constituants de la problématique (la question de départ, les hypothèses de travail et les lignes d'analyse du sujet à traiter) tels qu'ils sont donnés par Beaud Michel dans sa définition et aux écrits de certains auteurs traitant du problème.

François Depelteau intitule son cadran réservé aux définitions du problème comme suit « définitions d'une question de départ (ou d'un problème de recherche) »⁵⁰. Il en va de même pour Šaumjan Sébastien Konstantinovič qui commence son article « langue génotypique et sémantique formelle » par un sous titre « le problème » et juste en dessous et au début du paragraphe, il écrit : « la question principale qui se pose lors de l'étude des langues peut être formulée ainsi ... »⁵¹. Si nous avons bien interprété les propos de ces deux auteurs nous pouvons dire que le problème de recherche et la question de départ sont des équivalents sémantiques. Notre interprétation rejoint la définition que donne le dictionnaire le Larousse au problème. Cette source le définit en ces termes « question à résoudre par des méthodes logiques rationnelles dans le domaine scientifique »⁵².

Voyons maintenant ce que pense Maurice Angers du problème. Il commence son paragraphe consacré à la définition du problème par la précision suivante « la première étape d'une recherche est celle de la définition du problème »⁵³. Pour le définir en ces termes « on appelle problème, en recherche, ce qui soulève un questionnement, ce qui semble être étudié »⁵⁴. Par la suite il ajoute « Cette étape inclut la formulation du problème de recherche. Il s'agit alors d'identifier un problème, de le préciser pour en délimiter les contours et de le situer dans sa démarche de réflexion scientifique. Bref, la formulation conduit à énoncer une question sur une réalité qu'on veut connaître »⁵⁵. Si notre lecture sémantique coïncide avec le sens qu'Angers Maurice a réellement voulu attribuer au texte de sa définition, nous pouvons dire que le problème de recherche est le fait de s'interroger sur une réalité (une situation) qu'on veut étudier. La définition du problème ou la première étape de la recherche comprend la formulation de ce dernier. Il s'agit de le reconnaître, de l'exposer dans ses détails Sa formulation conduit le chercheur à poser avec précision la question relative à la situation (réalité) qu'il veut connaître. C'est ainsi que nous pouvons donc dire que le champ sémantique du concept « problématique » est large et couvre celui du « problème ».

Ceci étant précisé, nous allons maintenant revenir à l'exemple de rédaction d'une problématique.

Exemple : l'ouvrage de Otlet Paul traité de documentation le livre sur le livre : théorie et pratique est considéré par les spécialistes en bibliothéconomie comme un texte fondateur de la discipline.

50 Depelteau François, Op Cit, P 111

51 Šaumjan Sébastien Konstantinovič, *langue génotypique et sémantique formelle*, in al-lisānijjāt, revue algérienne de linguistique, institut de linguistique et de phonétique, université d'Alger 2 Volume 2 N°1 1972 P71

52 Le petit Larousse illustré, Paris, 1994, P 843

53 Maurice Angers. Op. Cit. P 47

54 Angers Maurice Op. Cit P 47

55 Ibid. P 47

Dans ce document l'auteur répartit le savoir humain en classes, elles mêmes décomposées hiérarchiquement en divisions et subdivisions. La lecture de cet ouvrage nous laisse supposer que le travail de Otlet Paul ne s'arrête pas à cette répartition. Autrement dit, notre interprétation de certaines pages du livre nous permet d'affirmer que Otlet Paul est un précurseur en matière de technologies de l'information et de la communication, cela signifie que sa pensée relative à la science des techniques est en avance sur son époque.

En utilisant une terminologie spécifique, l'auteur évoque implicitement les technologies de l'information et de la communication. En d'autres termes, il emploie un certain nombre de termes propres à lui et appartenant à une science qu'il prévoit. Les commentaires qu'il en fait nous laissent admettre par hypothèse qu'il s'agit de ce que l'on appelle actuellement et communément les technologies de l'information et de la communication. Ceci est timidement exprimé par certains chercheurs⁵⁶. Mais leurs constatations restent au niveau des hypothèses.

De toute évidence le lecteur s'attend à la question suivante : concrètement les lectures que Otlet Paul a voulu réellement attribuer au contenu de certaines pages de son livre « le traité de documentation le livre sur le livre : théorie et pratique » coïncident-elles sémantiquement avec les définitions que donnent les dictionnaires et les spécialistes en bibliothéconomie aux technologies de l'information et de la communication ?⁵⁷

Cette problématique telle qu'elle a été énoncée plus haut comprend :

- Une brève présentation de l'objet d'étude ou le livre de Otlet Paul.
- Les données qui permettent de poser la question principale. En d'autres termes, cette problématique met en évidence les constatations du chercheur et les affirmations des prédécesseurs.
- L'idée directrice dégagée en réponse provisoire à la question de départ (ou principale).

La question principale est mieux formulée et plus clairement que celle de la problématique I.

Par ailleurs, cette problématique permet de construire le raisonnement qui sous-tend le plan de rédaction.

En guise **de conclusion**, nous pouvons dire que le recours aux stratégies d'apprentissage de formulation de la problématique par les étudiants en bibliothéconomie nous a permis de trouver des stratégies de correction adéquates . La stratégie retenue est celle de la simplification

56 La problématique citée plus haut est formulée d'une manière succincte, c'est pour cela que nous n'avons pas donné les affirmations des chercheurs.

57 Pour des fins pédagogiques, la problématique formulée ainsi dans le présent article est rendue explicite que celle rédigée dans le travail de l'étudiante .Cf.

1. خميسي، نجية. مساهمة بول اوتلي في تنظيم المعرفة و تكنولوجيا المعلومات : دراسة تحليلية لكتابه . Traité de documentation. Le livre sur le livre : théorie et pratique . مذكرة ماجستير: جامعة الجزائر، 2013

qui s'appuie sur l'examen attentif du texte composant la définition de la problématique de Beaud Michel et un exemple de rédaction bien précis.

L'étude de cette définition nous a permis de mettre en évidence les constituants immédiats de la problématique. Il s'agit de la question principale ou interrogation explicite relative à un domaine que l'on veut explorer, de l'hypothèse de travail ou réponse plausible à la question de départ qui prédit le(les) relation(s) attendues entre deux ou plusieurs variables et les lignes d'analyses du sujet à traiter que nous avons résumé à l'approche, la méthode.

En ce qui concerne l'exemple de rédaction de problématique nous avons choisi celui qui traite de l'ouvrage de Otlet Paul « le livre sur le livre traité de documentation : théorie et pratique ». Où sont mises en exergue les trois phases de la rédaction de la problématique que Beaud Michel appelle délibérément problématique provisoire, problématique I et problématique II.

Bibliographie :

1. ANGERS, Maurice. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Alger : Casbah université, 1997.
2. BEAUD, Michel. *L'art de la thèse : comment préparer une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*. Paris : Ed.LA DECOUVERTE, 1998
3. Cadre européen commun de référence, n° d'éditeur 5075/01, Paris : les éditions Didier, 2001.
4. CAMPENHOUDT, L.V. et QUIVY, R. *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^e édition, Paris : Dunod, 2011.
5. CHOMSKY, N. *Structures syntaxiques*. Paris : le Seuil, le Haye, Mouton, 1957 (trad. Paris le Seuil 1969).
6. DIALO, Abou Karim. *Fondement de la bibliothéconomie* [En ligne]. Disponible sur :
7. www.foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/BILIOTHECONOMIE. 2012 Consulté Janvier 2017.
8. DUBOIS, J., ALU. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 1994.
9. FORTON, M.F. *Le processus de la recherche de la conception à la réalisation*. Ville Mont Royal : Décarie éditeur, 1996.
10. GALISSON, R., COSTE, D. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette, 1976.
11. HARDY, Mireille. *La didactisation des documents pour l'enseignement des langues de spécialité : Pourquoi ? Comment ?*, In : langues modernes, janvier février mars 2005
12. KOUDACHE, Malika. *La didactisation de l'enseignement du module de méthodologie et technique de recherche en bibliothéconomie*, in revue de bibliothéconomie université d'Alger n°4 – juin 2015.
13. KOUDACHE, Malika. *Les approches et les méthodes à travers les travaux traitants de l'inter-langue*, [en ligne], Disponible à l'adresse :
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/23835>
14. LYONS, John. *Linguistique générale : introduction à l'analyse théorique*. Paris : Larousse, 1970.

15. MACE, Gordon. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Québec : les Presse de l'Université Laval, 1988.
16. OTLET ,Paul . *Traité de documentation .Le livre sur le livre :théorie et pratique* .Bruxelles :Ed. Mondanium ,1934.
17. ŠAUMJAN Sébastien Konstantinovič, *langue génotypique et sémantique formelle*, in al-lisānijjāt, revue algerienne de linguistique, institut de linguistique et de phonétique, université d'Alger 2 Volume 2 N°1 1972
18. Ouvrage en langue arabe
19. خميسي، نجية. مساهمة بول اونلي في تنظيم المعرفة و تكنولوجيايات المعلومات : دراسة تحليلية لكتابه *Traité de documentation. Le livre sur le livre : théorie et pratique* مذكرة ماجستير: جامعة الجزائر، 2013